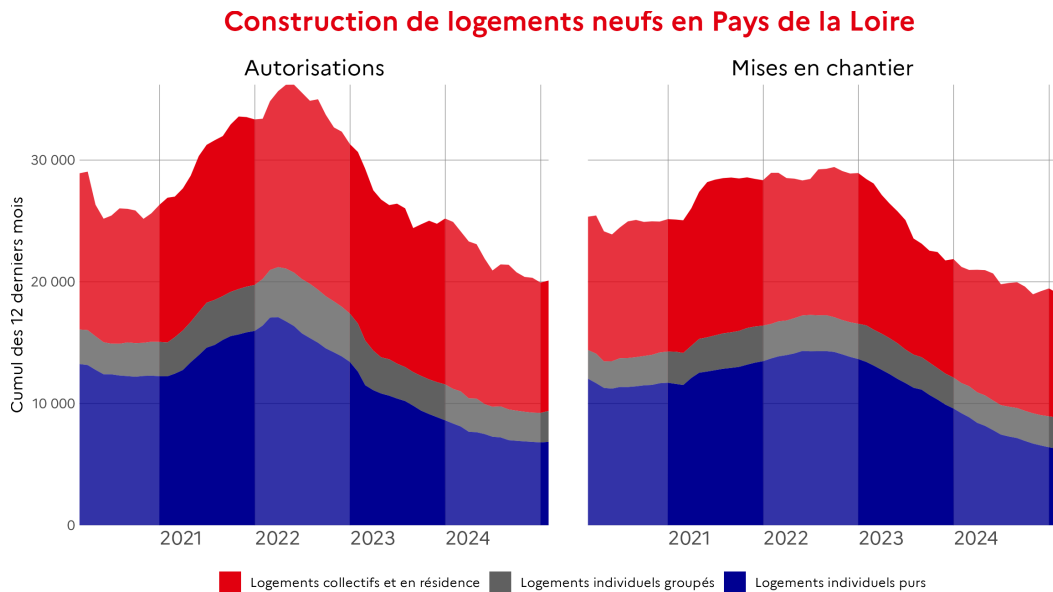


La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Janvier 2025 : les délivrances de permis et les mises en chantier se stabilisent à des niveaux très faibles



Source : SDES - Sit@del2 (estimations à fin janvier 2025)

La construction de logements neufs demeure en crise dans les Pays de la Loire. Les cumuls annuels de permis de construire et de mises en chantier sont ainsi parmi les moins élevés des dernières décennies.

Entre février 2024 et janvier 2025, 20 100 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en chute de 19 % par rapport aux douze mois précédents. Il est supérieur de 200 unités à celui du mois précédent qui, pour la première fois depuis le début du siècle, était sous la barre des 20 000 logements. En France, le cumul annuel de permis, en baisse de 11 %, est également le deuxième plus faible depuis l'an 2000.

De février 2024 à janvier 2025, 19 100 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en recul de 10 % par rapport aux douze mois précédents. Ce cumul annuel est presque identique à celui arrêté à fin octobre 2024 (19 000 logements) qui est le plus faible du XXI^e siècle. En France, la baisse des mises en chantier a été huit fois moins importante (-1,3 %).

Les évolutions par type de logements ont été très contrastées. Les mises en chantier de logements collectifs se sont accrues de 7 %, tandis que celles de maisons individuelles pures ont chuté de 32 %.

Nota bene - Comme chaque année à la même époque, une opération de révision des logements commencés a été réalisée par le SDES. Étant donné que les déclarations d'ouverture de chantier remontent partiellement vers Sitadel, des corrections sont réalisées visant à extrapoler les données manquantes. À l'issue de la dernière campagne de révision de ces redressements, le nombre de logements commencés depuis 2020 a été revu à la hausse. L'année 2024 a été la plus impactée avec l'ajout de 28 000 logements mis en chantier en France (+11 %) et de 1 200 logements dans les Pays de la Loire (+7 %).